



# AVANTAGES OFFERTS

## Par la Chambre de Commerce Française de Montréal à ses Membres Adhérents

Etablie dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses Membres Adhérents les avantages qui suivent :

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et leur fournit, à demande, les explications dont ils peuvent avoir besoin sur l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables qui puissent les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle leur envoie gratuitement des informations particulières sur la moralité et la solvabilité des maisons ou des commerçants avec lesquels ils désirent se mettre en relations.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son Bulletin, véritable correspondance mensuelle et met ainsi les lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui leur constitue une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement, et ce dans trois numéros du Bulletin, une annonce d'un dix-huitième de page.

Le dit Bulletin étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement Canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour de services de ce genre, et dont l'importance n'échappera à personne ?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, dans le seul but de pouvoir continuer à aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

### TARIF DES ANNONCES DE NOTRE BULLETIN MENSUEL

Pour une année — 12 insertions

1 Page	- -	Fr 750	- -	\$150.00
$\frac{1}{2}$ "	- -	" 450	- -	90.00
$\frac{1}{4}$ "	- -	" 250	- -	50.00
$\frac{1}{8}$ "	- -	" 125	- -	25.00

#### Abonnement au Bulletin :

Par an	- -	Fr 10	- -	\$2.00
Le Numéro	- -	" 1	- -	20 cts

## BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

# Chambre de Commerce Française

## DE MONTRÉAL

### Séance du 3 Mars 1910

La séance est ouverte à quatre heures, par M. A. F. Revol, président.

Sont présents : MM. E. Robiquet, vice-consul de France, C. A. Chouillou, de la Casinière, C. Dorlia, L. Fréchon, A. Goblet, J. Herbout, E. Mériot, R. Pasquin, R. Robin, J. Schmitt, G. Vennat, secrétaire.

#### ORDRE DU JOUR : —

- Lecture du procès-verbal.
- Lecture de la correspondance.
- Election d'un membre adhérent.
- Suppression de la surtaxe allemande.
- Formation des Commissions.

#### LECTURE DU PROCÈS-VERBAL : —

Le procès-verbal de la dernière séance est lue et adopté.

#### LECTURE DE LA CORRESPONDANCE : —

Depuis la dernière séance il a été reçu 71 lettres et il en a été envoyé 121.

Parmi les lettres reçues se trouvent, notamment :

- Une adhésion.
- Treize démissions.
- Deux demandes de renseignements confidentiels.
- Deux demandes de tarifs de publicité.
- Huit demandes d'agents : eaux de vie, rhums, vins d'Algérie, vins de Bordeaux, vins de Champagne, huiles et savons, spécialités pharmaceutiques.
- Trois demandes de renseignements commerciaux : tarifs douaniers, livres de commerce, etc.
- Quatre enquêtes sur débouchés possibles pour : bascule automatique, conserves alimentaires, jus de raisin frais, sels de Tunisie.

Deux changements de raison sociale.

Trois réclamations ou litiges.

Une offre par un agent français de représenter une maison canadienne de lards et salaisons.

#### ELECTION D'UN MEMBRE ADHÉRENT : —

M. A. Chazalon, négociant, 119, Place d'Youville, Montréal, est élu membre adhérent à l'unanimité.

#### SUPPRESSION DE LA SURTAXE ALLEMANDE : —

M. le Président expose que depuis le premier mars courant, la surtaxe de 33 $\frac{1}{3}$  % dont étaient frappés les produits allemands à leur entrée au Canada a été abolie, et

que les marchandises allemandes se voient appliquer maintenant le tarif général canadien.

Puis, il donne lecture d'un rapport sur cette question, dans lequel il considère les conséquences possibles et probables de cette mesure au regard du commerce français.

Cette lecture terminée, M. le Président invite chacun des membres présents à faire connaître ses propres impressions sur cette question et à indiquer ses vues quant à la concurrence que les produits allemands pourraient désormais faire à telles ou telles marchandises françaises sur le marché canadien. Ces communications devront être faites à la prochaine séance.

#### FORMATION DES COMMISSIONS : —

Conformément au vœu exprimé par M. Chouillou à la précédente séance, il est procédé à la formation des commissions permanentes pour l'exercice en cours.

Le président propose qu'il soit constitué les six commissions suivantes : 1ère. Bulletin, Bureau d'accueil, etc. 2e. Finance, Comptabilité, Législation. 3e. Transports, Assurances, Publicité. 4e. Industries diverses, Produits chimiques. 5e. Produits alimentaires, Vins, Liqueurs. 6e. Nouveautés, Tissus, Modes, etc.

Cette proposition est adoptée et ces six commissions seront composées comme suit :

#### COMMISSIONS 1910.

*Bulletin, Bureau d'Accueil, etc.*

MM. C. A. Chouillou, C. Dulieux, J. Schmitt, J. Obalski, P. Brisset des Nos.

*Finance, Comptabilité Législation.*

MM. O. B. d'Aoust, M. Chevalier, E. Galibert, R. Pasquin, J. T. Mallet.

*Transports, Assurances, Publicité.*

MM. J. R. Genin, C. Galibert, A. Goblet, T. de la Casinière, P. Brisset des Nos.

*Industries diverses, Produits Chimiques.*

MM. E. Vautelet, G. Husson, H. Herdt, J. Schwob, E. Mondéhard, Duchastel de Montrouge.

*Produits alimentaires Vins, Liqueurs.*

MM. H. Jonas, L. Fréchon, R. Robin, E. Mériot, C. A. Chouillou, J. d'Halewyn.

*Nouveautés, Tissus, Modes, etc.*

MM. F. Galibert, J. Herbout, P. François, E. Rampon, A. Dubost, E. Bernard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures.

## Séance du 17 Mars 1910

La séance est ouverte à quatre heures par M. A. F. Revol, président.

Sont présents: MM. Em. Robiquet, vice-consul de France, C. R. des Isles, G. Balcer, membres d'honneur; M. Chevalier, C. A. Chouillou, T. de la Casinière, P. Brisset des Nos, L. Fréchon, G. Husson, F. LeBailly, J. Obalski, R. Pasquin, R. Robin G. Vennat secrétaire.

### ORDRE DU JOUR :—

Lecture du procès-verbal.

Lecture de la correspondance.

Election de membres adhérents.

Rapport de la commission des Assurances.

Rapport de la commission des Vins et Liqueurs.

### LECTURE DU PROCES-VERBAL :—

Le procès-verbal de la séance du 3 mars courant est lu et adopté sans observations.

### LECTURE DE LA CORRESPONDANCE :—

Depuis la dernière séance, 62 lettres ont été reçues et 50 envoyées.

Les lettres reçues comprenaient, notamment :

Cinq adhésions.

Huit démissions de membres adhérents pour 1911.

Une démission d'un conseiller de la Chambre.

Une démission d'un membre d'une commission.

Deux retraits de démission de membres adhérents.

Deux demandes de renseignements confidentiels.

Cinq demandes d'agents: vins de Xérès, cognac, amandes et noisettes, pâtes alimentaires, huiles et savons.

Quatre enquêtes sur débouchés possibles pour peaux de chèvres du Maroc, industrie brassicole, cartes postales, vins et spiritueux.

Quatre demandes d'importateurs français cherchant à s'aboucher avec des producteurs canadiens de tabac en feuilles, de pruche pour tannerie, de conserves de homards, saumon, etc et des maisons de fourrures.

Deux demandes de nouvelles formules de factures.

Une demande d'un agent canadien offrant de représenter des maisons françaises.

Un sténographe français cherchant un emploi au Canada.

Quatre lettres de réclamation contre un agent montréalais de maisons françaises.

Deux lettres de membres de la Chambre relatives à un litige survenu entre eux et qui ont été communiquées au Conseil.

Et beaucoup d'accusés de réception, de changements d'adresse, paiement de cotisation, etc.

### ELECTION DE MEMBRES ADHERENTS :—

Sont élus membres adhérents :

1° Chambre de Commerce de Toulouse.

2° Chambre de Commerce de Chambéry.

3° M. Jacques Legrelle, propriétaire, membre de la So-

ciété des Agriculteurs de France, 39, rue Berthier, Versailles.

4° MM. Guerrier Frères, Eaux Minérales, St-Yorre, près Vichy.

5° M. P. Lemaire, manufacturier de tissus, 32, rue de l'Espérance, Roubaix.

### RAPPORT DE LA COMMISSION DES ASSURANCES :—

Au nom de la commission des Assurances, M. de la Casinière donne lecture d'un rapport sur la question qui lui avait été soumise à la précédente séance et traitant du régime auquel sont assujetties les Compagnies d'assurance étrangères qui voudraient ouvrir des succursales au Canada.

Ce rapport est adopté à l'unanimité et il est décidé d'en envoyer copie à la Compagnie d'assurance française qui a sollicité ces renseignements.

### RAPPORT DE LA COMMISSION DES VINS ET LIQUEURS :—

Au nom de la commission des Vins et Liqueurs, M. Robin donne lecture d'un mémoire sur le commerce des spiritueux au Canada, répondant aux questions posées récemment à notre Chambre par l'Office National du Commerce Extérieur.

Ce mémoire est approuvé en son entier et sera transmis à l'Office National du Commerce Extérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures quinze minutes.

## REVUE FINANCIERE

Le revenu total du Dominion pendant l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1910 a été d'un peu plus de cent millions de dollars, soit environ quatre millions de plus que l'année précédente.

Les rapports officiels ne seront pas officiellement connus avant quelques jours, parce qu'ils ne sont pas encore complets, mais on peut se baser, pour faire cette déclaration, sur ceux des douanes et autres.

Cette augmentation est d'environ deux millions supérieure à celle que prévoyait l'hon. M. Fielding, ministre des finances, dans son discours sur le budget prononcé au mois de décembre dernier. Le revenu des douanes au cours de l'année fiscale sera de \$61,000,000, soit une augmentation de trois millions sur les revenus les plus considérables que l'on ait jamais enregistrés et qui s'élevaient à \$58,331,000, en 1906. C'est encore une augmentation d'un peu plus de treize millions sur l'année dernière.

Les recettes du mois de mars écoulé aujourd'hui, ont été de \$5,979,989, en augmentation de \$1,282,697 sur le mois correspondant de 1909.

A la bourse de Montréal, tout est calme. L'animation des jours derniers a cessé et le marché paraît complètement inactif.

La Montreal Street Railway est encore en baisse. Elle clôture avec 234  $\frac{1}{4}$ , soit un  $\frac{3}{4}$  de point net de baisse sur le cours d'ouverture. Ce mouvement rétrograde reflète une manœuvre d'accaparement de cette valeur à la baisse pour effrayer les placements.

Le Nova Scotia se maintient à 85  $\frac{1}{2}$  et le Québec garde son cours d'hier.

Le Coal a subi une légère baisse. Dans la matinée, il ferma à 743  $\frac{1}{4}$  et dans l'après-midi à 741  $\frac{1}{2}$ .

Les autres valeurs sont stationnaires excepté toutefois le Cement qui baisse d'une manière insignifiante. Jeudi, il clôture à 88  $\frac{1}{2}$  et hier à 88  $\frac{3}{8}$ .

Il n'est bruit dans le monde financier que du formidable combat que se livrent certains capitalistes canadiens pour conquérir la direction des grandes aciéries canadiennes connues sous le nom de "Nova Scotia Steel Company."

Deux partis sont en présence, l'un ayant pour chef M. Rodolphe Forget qui dispose, soit personnellement, soit par procuration de 31,000 actions; l'autre, dirigée par M. R. E. Harris, vient d'obtenir la victoire en faisant élire ses candidats au bureau de direction par une majorité de 2,000 voix. Mais le parti adverse ne désarme pas. Il refusa l'offre de trois sièges dans le bureau de direction qui lui fut faite.

Immédiatement après l'élection du président, une lettre signée de MM. Forget, McConnell et autres, a été déposée sur le bureau. Cette lettre déclare que ses signataires détiennent plus de la moitié des actions de la compagnie et requiert la convocation d'une assemblée générale des actionnaires, dont l'objet sera de prendre en considération le remplacement de M. Harris, un des directeurs de la compagnie.

Cette lettre tire argument de deux articles du règlement de la compagnie, qui statuent: 1° que le président devra convoquer une assemblée générale sur réquisition du plus d'un quart des actionnaires. 2° Qu'un directeur pourra être remplacé par l'assemblée générale avant l'expiration de son terme.

M. Forget a confirmé son intention d'en appeler aux tribunaux des décisions du président Harris.

#### COURS DES PRINCIPALES VALEURS

	Dernier cours	Dernier dividende.	Revenu.
Bell Telephone.. . . . .	145	8	5.51
C. P. R.. . . . .	182	7	3.84
Dom. Coal, ordinaire.. . . . .	75	4	5.33
Do privilégié.. . . . .	115	7	6.08
Dom. Textile, ordinaire.. . . . .	72	5	5.91
Do privilégié.. . . . .	104	7	6.73
Halifax Street.. . . . .	123	7	5.69
Montreal Street.. . . . .	245	10	4.08
Toronto Street.. . . . .	122	7	5.73
Twin City.. . . . .	114	6	5.26

Illinois privilégié.. . . . .	99	6	6.66
Lake of the Woods ordinaire.. . . . .	146	6	4.10
Montreal Steel.. . . . .	103	7	6.59
Montreal Power.. . . . .	135	7	5.18
Montreal Telegraph.. . . . .	148	8	5.40
Montreal Cotton.... . . . .	131	8	6.10
Soo.. . . . .	139	7	5.03
Mackay ordinaire.. . . . .	89	5	5.61
Do privilégié.. . . . .	77	4	5.19
Ogilvies privilégié.. . . . .	127	7	5.51
Do ordinaire.. . . . .	140	8	5.71
Richelieu et Ontario.. . . . .	83	5	5.88
Penmans Limited . . . . .	60	4	6.66
Shawinigal.. . . . .	101	4	3.96
La Rose.. . . . .	4 $\frac{1}{4}$	8	8.42

Au dernier instant nous apprenons que la Banque Nationale vient d'exporter \$1,700,000 en or.

Les établissements de crédit du Canada traversent actuellement une période de grande prospérité; ceci est dû à leur législation financière qui fait l'admiration de ceux qui la connaissent.

Les derniers rapports nous apprennent que les dépôts dans les banques en possession d'une charte, s'élèvent à la somme de \$757,000,000, en outre plus de \$100,000,000 sont déposés dans les caisses d'épargnes.

En voici le tableau:—

Dépôts sur demande.. . . . .	\$264,285,803
Dépôts après avis.. . . . .	493,253,823
Caisses d'épargne du gouvernement.. . . . .	14,321,471
Caisse d'épargne des postes.. . . . .	43,616,850
Pour les caisses d'épargne spéciales... . . . .	30,688,343

Total.. . . . . \$846,166,290

## REVUE COMMERCIALE

Le commerce du Canada, durant le mois de février, a atteint la somme de \$46,291,201, soit une augmentation de \$8,202,374 sur le mois de février de l'année dernière.

Pour les onze mois de l'année fiscale, le commerce a rapporté \$610,577,981, ce qui donne un surplus de \$104,113,307, ou de vingt pour cent, sur les onze mois de la dernière année. C'est un nouveau record dans le commerce canadien.

Les importations pour le mois se chiffrent à \$30,341,462, soit une augmentation de \$7,152,794. Durant les onze mois fiscaux les importations ont été de \$332,391,669, donnant une augmentation de \$68,131,239.

Les exportations des produits domestiques pour le mois de février sont de \$15,337,043, augmentation d'un peu plus d'un million. Les exportations pour les onze mois fiscaux atteignent la somme de \$257,012,262, augmentation de \$32,805,650.

Sur cette dernière augmentation, près de \$17,000,000 proviennent des exportations agricoles, près de \$7,500,000 des exportations forestières et \$2,000,000 des exportations industrielles.

Les droits de douane perçus au Canada, durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1910, se chiffrent dans les soixante millions de piastres.

Dans ce montant, le port de Montréal entre pour \$16,325,029.78, contre \$12,936,098.62, pour l'année écoulée le 31 mars 1909, soit une augmentation de \$3,389,931.16.

Les recettes de la Douane, au port de Montréal, pour le mois de mars 1910, se sont élevées au montant de \$1,569,394.67, accusant aussi une augmentation considérable sur celles du même mois, l'année dernière.

Toronto vient à la suite de Montréal pour les recettes de l'année fiscale écoulée, avec un montant de \$12,600,000. Puis viennent Winnipeg avec \$7,000,000, et Vancouver, \$4,000,000. Le port de Vancouver perçoit aujourd'hui plus de droits que ceux de Québec, St-Jean, N.-B., et Halifax réunis, grâce au développement du commerce du Pacifique.

Les recettes totales des douanes du Canada accusent une augmentation de \$14,000,000 sur celles de l'année dernière, et ont aussi dépassé celles de 1907-08, qui étaient de \$58,000,000.

En comptant sur une augmentation proportionnelle, les douze mois à venir donneront de \$68,000,000 à \$70,000,000.

Les recettes perçues au port de Montréal sont réparties comme suit, pour les douze mois écoulés, avec en regard les recettes de l'année précédente :

	1908-09	1909-10
Avril.. . . . .	903,990.78	\$1,203,937.60
Mai.. . . . .	1,021,211.28	1,115,628.09
Juin.. . . . .	1,060,325.77	1,336,730.24
Juillet.. . . . .	1,065,077.61	1,345,742.07
Août.. . . . .	1,104,645.59	1,370,120.61
Septembre.. . . . .	1,049,526.89	1,435,411.12
Octobre.. . . . .	1,078,872.98	1,423,360.13
Nov.. . . . .	1,123,124.11	1,482,798.10
Déc.. . . . .	1,041,418.11	1,426,156.51
Janvier . . . . .	1,036,444.47	1,212,803.28
Février.. . . . .	1,123,770.39	1,397,947.37
Mars . . . . .	1,321,690.64	1,569,594.67
Total.. . . . .	\$12,935,098.62	\$16,325,229.78

La moyenne de l'augmentation, par mois, au port de Montréal, est de \$282,510.93. C'est le 19 avril 1909 qu'on a perçu le plus fort montant, \$151,603.39, et le samedi, 1er mai 1909 qu'il a été perçu le moins, \$17,151.16.

Montréal et Toronto perçoivent à elles deux, presque la moitié des revenus douaniers.

Les importations totales du Canada, pour l'année écoulée, ont atteint le chiffre de \$365,000,000, dont \$215,000,000 de la Grande-Bretagne.

Ces chiffres sont donnés grosso modo, attendu que les calculs définitifs ne sont établis que jusqu'à fin janvier, c'est-à-dire pour dix mois.

Pendant le mois de janvier 1910 les importations canadiennes ont atteint le chiffre de \$29,224,107 contre \$22,586,866 pour janvier 1909, tandis que les exportations ne s'élevaient qu'à \$20,558,406 au lieu de \$15,387,322.

Durant le cours des dix mois écoulés du premier avril 1909 au trente-un janvier 1910 les importations canadiennes ont atteint le chiffre de \$296,266,042, au lieu de \$231,247,039 pendant la période correspondante de l'année précédente, tandis que les exportations ne représentent que \$241,675,219 au lieu de \$209,970,509 pour l'année dernière.

C'est donc, en chiffres ronds, une augmentation de quatre-vingt-dix-sept millions de dollars (500,000,000 de francs) sur l'année précédente, pendant ces dix mois, ce qui est fort appréciable.

Les tableaux suivants indiquent la provenance des importations canadiennes et les principaux clients du Canada, consommateurs de ses produits.

	Janv. 1910	dix mois Avril-Janv.
<b>IMPORTATIONS CANADIENNES</b>		
	En dollars	
Des Etats-Unis .....	18,710,594	179,723,649
De Grande Bretagne et possessions britanniques .....	8,348,885	89,887,601
De France .....	836,036	8,018,897
D'Allemagne .....	608,379	6,550,002
De Belgique .....	166,467	2,552,455
De Suisse .....	272,168	1,913,586
Du Japon .....	114,308	1,840,249
De l'Argentine .....	242,730	1,771,912
De Hollande .....	109,177	1,580,798
<b>EXPORTATIONS CANADIENNES</b>		
Grande Bretagne et possessions britanniques .....	11,087,251	148,117,674
Etats-Unis .....	8,301,218	94,643,542
Belgique .....	196,076	2,794,679
Allemagne .....	121,382	2,207,859
France .....	74,474	2,124,305
Hollande .....	294,808	1,798,006
Cuba .....	203,630	1,404,153

Il n'y a pas lieu, croyons-nous, de nous alarmer du fléchissement des échanges franco-canadiens pendant le mois de janvier que constatent les tableaux ci-dessus, car il s'explique tout naturellement. En effet, exportateurs et importateurs attendant la mise en vigueur du nouveau traité de commerce retardaient les expéditions pour bénéficier en février du nouveau tarif.

Voici maintenant le détail des principales marchandises françaises vendues au Canada, avec indication du chiffre des importations totales du Canada pour les mêmes articles :

	D'origine française		De toute provenance (1)	
	Janv. 1910	10 mois Avril-Janv.	Janv. 1910	10 mois Avril-Janv.
En dollars				
Ceintures de toutes sortes, autres qu'en soie.....	48	11,431	11,051	111,200
Livres, brochures, imprimés.....	4,24	59,253	68,991	1,104,181
Photographies, chromos, dessins.....	66	18,656	60,573	712,436
Lacets de chaussures et corsets.....	2,38	28,436	12,015	182,813
Objets manufacturés en cuivre.....	70	12,974	87,676	811,847
Macaroni et Vernicelle.....	4,16	59,043	13,318	177,041
Brosses de toutes sortes.....	3,71	63,117	29,200	301,791
Boutons recouverts ou non.....	4,03	27,909	57,204	442,068
Objets en celluloid.....	1,06	7,723	6,436	76,886
Vêtements sacerdotaux.....	85	13,509	1,361	23,875
Peignes.....	1,20	36,132	12,299	192,592
Cotonnades teintes ou imprimées.....	4,564	30,615	767,272	4,254,248
Dentelles de coton, blanche ou crème.....	8,604	48,699	126,499	881,677
Velours et peluche de coton.....	2,17	21,616	27,310	415,957
Rideaux et portières.....	3,66	22,532	74,863	511,505
Préparations pharmaceutiques, médicinales ou chimiques (non liquides).....	3,754	30,972	43,859	499,570
Préparations pharmaceutiques, médicinales ou chimiques (liquides).....	4,66	38,686	10,588	123,499
Vaisselle porcelaine et faïence.....	2,917	75,259	61,495	1,067,290
Broderies diverses.....	727	13,583	8,567	80,237
Tresses, brandebourgs, passementerie.....	3,607	42,925	41,219	367,694
Fleurs et plumes pour chapeaux.....	15,20	48,108	92,159	300,522
Boas et autres objets en plumes.....	2,044	97,833	38,008	490,408
Dentelles de fantaisies, cols et jabots.....	16,55	100,036	87,956	723,413
Statues et statuettes.....	96	12,586	2,593	40,059
Sardines et anchois en boîte.....	3,391	37,236	17,456	190,228
Toiles damassées, nappes et taies.....	29	14,380	63,979	662,878
Amandes, écalées ou non.....	3,337	53,171	17,914	271,647
Noix et cerneaux, écalées.....	45,15	173,234	48,857	227,150
Conserves de fruits.....	59	11,795	10,846	118,709
Verrerie.....	1,747	16,902	17,523	212,045
Gants et mitaines de toutes sortes.....	16,607	385,250	92,403	1,404,717
Chapeaux de paille.....	3,538	33,956	169,201	785,467
Automobiles.....	49,381	105,115	1,144,431	
Bijouterie.....	6,508	40,070	96,319	1,062,104
Objets manufacturés en plomb.....	1,279	19,682	5,971	86,165
Peaux de veau ou chevreau, tannées ou corroyées, cirées ou vernies.....		25,336	36,902	244,129
Eaux minérales et gazeuses.....	1,542	48,515	6,388	175,688
Instruments de musique.....	993	8,560	4,883	46,364
Huile d'olive.....	2,321	40,363	9,441	122,989
Instruments d'optique, de précision et de photographie.....	553	20,547	32,872	431,912
Colis postaux divers.....	10,798	126,848	168,309	1,730,652
Objets manufacturés en papier.....	5,159	36,592	96,113	1,091,355
Parfumerie (non à base d'alcool).....	1,596	36,521	11,787	202,566
Maroquinerie.....	309	5,812	14,467	284,120
Pierres précieuses et imitations, non montées.....	11,465	60,982	16,565	195,694
Rubans de toutes sortes.....	39,044	298,470	117,940	1,137,760
Soieries.....	44,191	489,044	319,728	3,074,836
Vêtements de soie.....	256	16,146	18,142	314,284
Velours et peluches de soie.....	3,905	61,303	11,630	365,100
Savon de Marseille.....	6,568	114,315	7,206	123,084
do de toilette.....	640	10,358	13,140	203,782
Absinthe.....	363	5,436	434	6,112
Cognac et imitations.....	51,072	590,555	52,158	600,995
Liqueurs diverses.....	4,947	55,360	10,103	93,955
Rhum.....	2,49	17,341	8,642	74,772
Vermouth.....	1,532	16,273	2,057	25,070
Essences, élixirs, lotions, etc. à base d'alcool.....	618	4,439	3,587	26,094
Vins médicinaux.....	917	10,367	937	12,098
Parfums à base d'alcool.....	3,646	77,318	5,765	126,166

(1) Y compris celles d'origine française.

	D'origine française		De toute provenance (1)	
	Janv. 1910	10 mois Avril-Janv.	Janv. 1910	10 mois Avril-Janv.
En dollars				
Vins de 11° 6, ou moins.....	9,075	110,319	16,019	198,170
Champagne et autres vins mousseux.....	35,616	363,674	37,160	387,425
Sucre candi et confiserie.....	1,175	13,180	31,218	508,735
Pipes et tabletterie.....	6,259	79,186	35,815	515,469
Conserves de légumes.....	3,822	80,679	12,904	175,695
Montres, boîtiers et mouvements.....	3,405	41,089	75,713	894,967
Lainages et cachemires.....	11,037	106,382	291,938	2,579,426
Draperies et vêtements en drap.....	177,175	1,155,987	1,239,391	10,212,061
Tricots de laine, caleçons, chaussettes, etc.....	1,170	17,928	180,796	1,687,235
Flanelle.....		10,582	6,366	78,644
Drap feutré.....		4,586	1,371	16,425
Peaux brutes, fraîches ou salées.....	41,039	617,179	1,017,263	6,476,935
Cloches d'église.....	4,263	27,205	11,208	56,032
Draps religieux.....	552	20,617	18,765	315,432
Livres d'école.....	1,159	20,385	33,257	359,154
Livres scientifiques.....	494	5,297	11,672	120,082
Crème de tartre.....	8,917	112,566	13,697	173,700
Journaux et revues.....	862	6,231	72,606	579,930

(1) Y compris celles d'origine française.

## EXPORTATIONS CANADIENNES EN FRANCE

	En France		En tous pays	
	Janv. 1910	10 mois Avril-Janv.	Janv. 1910	10 mois Avril-Janv.
En dollars				
Homard en boîtes.....	16,47	946,168	58,212	2,505,707
Haricots (pea-beans).....		2,062	1,525	31,555
Inst. aratoires : Faucheuses.....		52,000	12,291	294,375
" Moissonneuses.....		117,13	128,357	1,099,758
" Autres machines.....		95,58	181,145	1,479,762

## NAVIGATION

On estime généralement que le port de Montréal s'ouvrira à la navigation océanique environ quinze jours avant la date accoutumée, c'est-à-dire vers le 15 avril au lieu du 1er mai.

Cette avance est partiellement due à la température magnifique dont nous jouissons — certaines après-midi de la fin de mars étaient aussi chaudes que celles de juin — mais le soleil ne mérite pas à lui seul tous les compliments ; il faut en attribuer une part au gouvernement canadien qui eut l'excellente précaution de mettre à l'œuvre ses deux vaisseaux brise-glaces, le *Montcalm* et le *Lady Grey*.

Ces navires, du type de ceux usités dans les ports de la Russie septentrionale, après avoir servi de cible aux quolibets des adversaires du gouvernement ont maintenant fait leurs preuves et démontré leur incontestable utilité. Sans doute, ils sont impuissants à empêcher la formation de la glace et à permettre la navigation sur le St-Laurent pen-

dant l'hiver, mais ils peuvent très bien hâter la débâcle au printemps.

Souvent de formidables amoncellements de glaçons se produisent dans les parties étranglées du fleuve ou au confluent de deux rivières lors du commencement de la débâcle et obstruent le passage pendant plusieurs jours, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'une crue des eaux se produise, assez forte pour se frayer un chemin en déblayant tous les obstacles qu'elle rencontre.

Comme les policement placés aux carrefours des rues, ces navires ont pour mission de surveiller et de diriger la circulation des glaçons, afin d'éviter tout encombrement. Mais ils font plus: leurs éperons tranchants facilitent la désagrégation des glaces déjà amollies par les rayons du soleil.

Bref, nous attendons d'un jour à l'autre le départ de ces hôtes importuns qui, chaque année, emprisonnent notre fleuve pendant plusieurs mois dans un glacial cereueil. Et ce départ est salué avec allégresse par toute notre population qui se sent vraiment revivre; il semble qu'une chape de plomb lui soit enlevée des épaules.

La paralysie du port est aussi la paralysie du travail et des affaires, mais l'ouverture de la navigation est la résurrection du commerce et de l'industrie; elle apporte du pain dans les familles ouvrières rudement éprouvées par notre long hiver.

Selon les apparences, la prochaine saison de navigation sera caractérisée par une prodigieuse activité. De toutes parts se manifestent les signes non équivoques d'une renaissance générale tant dans les exportations que dans les importations canadiennes.

La seule ombre au tableau pour nous, français, c'est l'abstention de nos compagnies de navigation françaises. Pas une d'entr'elles ne semble prendre au sérieux, malgré les sollicitations dont elles sont l'objet, malgré les promesses de subventions gouvernementales, le développement économique du Canada qui s'affirme d'année en année. Plus tard, lorsqu'enfin elles ouvriront les yeux à la réalité, lorsqu'elles sortiront de leur somnolence, elles trouveront la place prise par leurs concurrents mieux avisés.

Non-seulement le fret français doit payer un lourd tribut à l'étranger qui le transporte sur ses navires, mais encore cette situation fausse étrangement les statistiques des exportations françaises au Canada, car nos marchandises expédiées par Liverpool et par Anvers sont considérées à leur entrée au Canada comme produits anglais ou belges.

Il est vrai que les dispositions impératives du nouveau traité franco-canadien empêcheront désormais toute expédition par Anvers ou Gênes, mais les ports anglais pourront continuer à recevoir et réexporter les marchandises françaises, au détriment de notre marine marchande.

Au point de vue des passagers, les perspectives sont tout aussi brillantes. Dores et déjà les compagnies de navigation ont enregistré une demande de billets si considérable que, fait inouï dans les annales du trafic américo-européen, il ne reste qu'un nombre infime de passages disponibles pour cette saison.

En mai-juin, les paquebots desservant les lignes de la

Méditerranée ont au-delà de leur contingent de passagers de cabine au départ de New York. Pendant les mois de juin, juillet et même août, même fait se reproduit aux départs de New-York et de Montréal pour Liverpool, via le Havre.

Dès maintenant, les agents des compagnies maritimes conseillent aux personnes qui voudraient aller en Europe à ce moment de s'assurer avant leur départ leur passage de retour, car elles pourraient éprouver des difficultés lorsqu'elles voudront quitter l'ancien continent.

On attribue cet exode inaccoutumé de voyageurs à plusieurs raisons, dont voici les principales: Vers l'Europe, les représentations d'Oberrammergau, l'exposition de Bruxelles, l'exposition japonaise de Londres, le Congrès décennal mondial d'Édimbourg, pour les ministres protestants, le Congrès de Dublin pour les Irlandais d'Amérique, Vers le Canada: le Congrès Eucharistique de Montréal.

La plupart des compagnies ont prévu pour cette saison des aménagements spéciaux à bord de leurs navires, de façon à satisfaire toutes les demandes de passage.

Une nouvelle compagnie canadienne entre en lice; elle fera le service entre Montréal et Bristol avec deux splendides navires à turbine, munis de trois hélices, le *Royal Edward* et le *Royal George*, ce seront les plus somptueux vaisseaux qui aient jamais navigué dans les eaux canadiennes. Construits en 1907 et 1908 par la "Fairfield Ship Building Co" sur la Clyde, ces navires firent pendant une saison le service de la Méditerranée, sous les noms de "Cairo" et "Héliopolis".

Le premier navire océanique qui entrera dans notre port, selon toute vraisemblance, sera le "Fremona", portant une cargaison d'oranges et de citrons; il vient de Catane, Messine, Sorrente et Palerme, et arrivera à Montréal vers le 18 avril. Un autre navire de la ligne Thomson, le "Bellona" venant des mêmes ports, arrivera dix jours plus tard, avec une semblable cargaison.

Nous donnons ci-dessous la date de l'arrivée à Montréal des steamers de la ligne Allan venant du Havre.

Le "Sicilian"; arrivée samedi 7 mai.

Le "Corinthian", arrivée samedi, 14 mai.

Le "Sardinian", arrivée samedi 21 mai.

Le "Lake Erié", arrivée samedi 4 juin.

## L'IMMIGRATION CANADIENNE

### Nouveaux règlements.

Par un arrêté ministériel en date du 21 mars dernier, réglementant les conditions de l'admission au Canada des émigrants européens, il a été prescrit que toute personne venant d'Europe, et arrivant au Canada entre le 1er mars et le 1er novembre de chaque année ne sera admise qu'autant qu'elle possèdera une somme d'au moins vingt-cinq dollars, en plus de son billet de transport.

Tout chef de famille devra en outre avoir une somme additionnelle de \$25.00 pour chacun des membres de sa famille âgé de plus de 18 ans, et une somme de \$12.50 pour ceux de cinq à 15 ans.

Entre le premier novembre et le dernier février, chaque immigrant devra avoir le double de ce montant, c'est-à-dire \$50 en argent comptant.

Les agents d'immigration ne devront faire aucune exception et devront aussi s'assurer que les personnes qui vont travailler sur une ferme ou comme serviteur ont en leur possession l'argent nécessaire pour se rendre à destination.

Ce règlement est inspiré par le désir de tenir éloignés du Canada les gens incapables de subvenir à leurs besoins et qui seraient, par conséquent, susceptibles de tomber à la charge des institutions de bienfaisance.

Ce système a fait ses preuves aux Etats-Unis où il est en vigueur depuis nombre d'années et il produira certainement de bons effets au Canada.

Les Etats sont comme les individus : quand ils sont jeunes et pauvres, ils ne sont pas difficiles sur le choix de leurs relations, mais quand ils commencent à s'enrichir, ils se séparent de leurs anciens amis et recherchent des fréquentations plus relevées.

A notre point de vue français, nous estimons que cette mesure n'est aucunement défavorable à nos nationaux. En effet, les émigrants français qui viennent au Canada pour s'y livrer à l'agriculture — et ce sont les seuls qui ont des chances de succès — ne seront pas embarrassés pour exhiber ce petit pécule ; quant aux autres, il est infiniment préférable pour eux, même eussent-ils les cinquante dollars nécessaires, de rester chez eux.

Depuis le commencement de l'année 1910, le mouvement de l'immigration canadienne a considérablement augmenté ; pendant une seule semaine de mars, il en a été débarqué, tant à Halifax qu'à St-Jean 11,972, dont la plupart se destinent à aller coloniser les vastes et fertiles plaines de l'Ouest canadien ; des trains spéciaux les emmènent quotidiennement vers le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan. On estime qu'au cours du mois d'avril, le nombre des immigrants dépassera de beaucoup le chiffre des années précédentes.

## LE COMMERCE DES PLUMES

En écrivant Chanteclerc, M. Rostand n'avait pas prévu toutes les conséquences de son œuvre et notamment l'influence qu'elle devait avoir sur le commerce des plumes des oiseaux de basse-cour.

Dans son numéro du 31 mars, un journal montréalais, *La Patrie*, a publié l'article que nous reproduisons ci-après. Peut-être l'idée exprimée sera-t-elle le germe d'un commerce florissant au Canada ?

Chanteclerc est à la mode et cette mode se traduira par une consommation considérable des plumes des oiseaux de basse-cour.

On en mettra sur les chapeaux, sur les robes ; la demande dépassera considérablement l'offre. Les prix monteront et les pays assez prévoyants, industriels, qui ont organisé le commerce des plumes des oiseaux de basse-cour feront de jolis bénéfices.

Il y a nombre d'années que les fermiers de bien des pays tirent de très beaux profits de ces oiseaux. La mode des boas a absorbé toutes les plumes, même les plus communes, à des taux très rémunérateurs.

La plume est une des matières premières dont les emplois multiples ont constamment maintenu les prix à des cours payants. Ces emplois sont peu connus. Tout sert dans la plume.

Nous ne parlons pas de la plume de literie, peu employée et sans grande valeur aujourd'hui, mais de la plume pour parure.

Or les plumes sont truquées comme les fourrures, et nombre de plumes paraissant n'avoir aucune valeur sont transformées en articles rares et de choix.

Nous citerons, par exemple, certaines plumes d'oie et de dinde, à la penne légère et aux barbes encore plus fines que nos élégantes arborent, croyant porter une véritable dépouille de marabout. Ces plumes blanches ou grises se vendent non au poids, mais à la pièce et constituent pour le fermier une augmentation appréciable du prix de la volaille, bien qu'elles ne valent que quelques centins la pièce.

Tout sert dans la plume, disons-nous. La tige ou plume fournit une pellicule brillante employée, comme les barbes, dans l'industrie des fleurs artificielles ; c'est d'elle qu'on tire la matière avec laquelle on fabrique la fausse baleine appelée "feather-bone" : l'âme de cette tige, c'est-à-dire la moëlle, desséchée, broyée et teinte est employée dans la fabrication des papiers peints dits veloutés. Enfin, on fabrique de très jolis et très agréables tapis avec les barbes des plumes les moins souples.

On estimera l'importance qu'on attache en Europe au revenu que procure la vente des plumes des oiseaux de basse-cour en rappelant que les emplois industriels que nous citons ne datent que d'un demi-siècle et ont été cherchés pour utiliser les plumes inemployées par la vulgarisation des plumes métalliques, des sommiers à ressort, des curedents en bois, etc., etc.

Quant aux plumes du cou et de la queue, elles sont toutes absorbées par la mode.

Or, le Canada possédait, au dernier recensement de 1901, DIX-HUIT MILLIONS d'oiseaux de basse-cour, dont 1,270,000 de dindes, oies et canards, et près de dix-sept millions de poules, coqs, poulets, etc.

Un expert évaluait récemment la dépouille marchande, exportable de ces oiseaux à plus de \$600,000 par an, soit environ la valeur totale de la production du rucher canadien.

Le commerce des plumes brutes serait, pour le Canada, un commerce purement d'exportation ; les industries qui les travaillent et celles qui les emploient, les façonnent, n'existant pas au pays.

Ce commerce est facile à organiser. Il suffit de pourvoir à un mode de concentration par paroisse. Les femmes et les enfants pourraient s'y employer avec profit sans grand travail.

## CCORRESPONDANCE D'OTTAWA

Ottawa, 30 mars 1910.

Le ministre des Finances l'hon. W. Fielding, qui avait déjà, avec l'hon. M. Brodeur, négocié à Paris avec le succès que l'on sait, la convention franco-canadienne, vient de donner au parlement le texte de l'arrangement commercial conclu entre le Canada et les Etats-Unis.

J'indiquerai plus loin les détails de cet arrangement ; mais il est utile, pour en faire comprendre toute l'importance, de rappeler en quelques mots le prélude de cet acte diplomatique de la plus haute envergure.

Il n'est pas exagéré de dire que jamais l'issue d'un colloque international amical n'avait été surveillée avec autant de passion de l'un et de l'autre côté de la frontière.

Pour la première fois le Canada traitait de nation à nation avec la liberté absolue de ses actes, la Grande-Bretagne, s'étant totalement abstenue, même de se faire représenter pour mettre les parties en présence. C'était pour le Canada la souveraineté complète.

Pour la première fois aussi dans l'histoire des relations canado-américaines, le Canada avait l'honneur d'être invité à négocier et les Etats-Unis avaient daigné se déranger pour solliciter de cette jeune nation l'honneur d'une conférence.

C'était un rude chemin parcouru depuis les temps d'autrefois, où les diplomates en manches de chemises de Washington s'amusaient à faire faire antichambre aux représentants canadiens dans les couloirs de la Maison Blanche !

Aussi tout le monde attendait-il avec impatience pour savoir comment le Canada s'en tirerait, et s'il s'en laisserait imposer ou succomberait sous le "gros baton" du colosse.

On verra plus loin que le Canada s'en tire avec tous les honneurs de la guerre. Il a dû naturellement consentir à quelques concessions pour aplanir une situation paraissant au début être sans issue autre qu'une guerre de tarif qui, pour plusieurs années eût désorganisé tout son commerce. Mais il l'a fait de sa pleine volonté, sans engager en aucune façon sa parfaite indépendance tarifaire et surtout, il a cédé pour ménager au géant américain un terrain sur lequel il pût se laisser choir sans douleur.

Si l'on examine les chiffres en jeu, la situation était formidable.

Dans les dix années écoulées de 1900 à 1909, le commerce entre les Etats-Unis et le Canada a été de \$2,403,778,304 ; en 1909, il a été de \$292,265,717. Naturellement les Etats-Unis ont la grosse part dans ce commerce, la part du lion ; cependant, le Canada trouve dans la république voisine un marché qui n'est pas négligeable et auquel les nécessités géographiques donnent une valeur considérable pour certaines parties du pays.

Il est bien certain qu'à la longue, et au moyen de concessions nouvelles en d'autres quartiers, le Canada aurait pu arriver à combler le vide qu'aurait causé et dans ses exportations et dans l'Echiquier la rupture du commerce avec les Etats-Unis et la substitution d'autres débouchés

à ceux qui existent actuellement. Mais suivant l'ancien proverbe de Franklin "qu'il n'est pas bon de changer de cheval au moment de passer le gué", ce n'est pas au moment où le crédit du pays est engagé à fond dans l'achèvement de coûteuses entreprises qu'il est à propos de faire des essais de marchés nouveaux.

La théorie des économistes politiques qui affirment légèrement qu'un marché de perdu c'est deux de retrouvés, et qu'il n'y a pas de clients indispensables, est plus académique que pratique.

C'était donc sans aucun entrain que les hommes politiques des deux pays voyaient s'avancer l'heure inexorable où il faudrait décider de la paix ou de la guerre, et savoir si le monde commercial de ce continent allait être lancé dans une crise où des millions étaient sur le tapis.

Les Etats-Unis furent les premiers effrayés, et cela se conçoit : car ils vendent \$27 de marchandise par tête de Canadiens et n'achètent pour leur part que \$1.00 par tête.

Après s'être adressés à l'hon. M. Bryce, ambassadeur de Grande-Bretagne qui ne jugea pas, — *d'après des ordres reçus sans doute* — à propos d'intervenir, ils se décidèrent à envoyer des délégués à Ottawa pour exprimer au gouvernement canadien leur profonde surprise de ne pas le voir effrayé de l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête sous forme de la clause de surtaxe du tarif Payne Aldrich, dont le fil suspenseur allait être coupé le 31 mars.

C'est le 3 mars que MM. Pepper et Emery, experts du tarif américain, se rendirent à Ottawa auprès du gouvernement du Canada pour le prier de démontrer *pourquoi on ne lui refuserait pas* la jouissance du tarif minimum.

Pour goûter toute la saveur de cette démarche, il est à remarquer que le Canada n'avait aucunement demandé à jouir de ce tarif auquel il prétendait avoir droit.

On sait maintenant que cette entrevue fut absolument négative ; les experts chapitrés par M. Knox, secrétaire d'Etat, qui paraît dans cette aventure avoir tenu bon pour l'ancienne école, cherchèrent absolument à jouer du gros bâton.

Leur position était celle-ci : le Canada a passé avec la France un traité où il accorde à cette nation un régime de faveur ; un certain nombre d'autres pays, par suite de traités existants profitèrent de cette faveur ; les Etats-Unis n'en profitent pas, donc vous différenciez à l'égard des Etats-Unis ! Si le 31 mars prochain vous n'avez pas accordé aux Etats-Unis les mêmes avantages qu'aux diverses nations qui sont actuellement favorisées, nous inscrirons le Canada sur notre liste du tarif maximum et nous lui imposerons une surtaxe de 25% *ad valorem* sur tous les articles qu'il vend aux Etats-Unis.

Il n'y a pas à sortir de là !

Naturellement, le Canada ne se laissa pas intimider par cette insolente bravade, et les délégués américains rentrèrent à Washington faire un rapport déclarant que le Canada devait être exclu du tarif général et puni de la surtaxe.

Heureusement, le président Taft veillait, et il a agi dans cette circonstance avec une élévation de sentiment, une conscience de sa situation et de son devoir de chef de peu-

ple qui lui fait le plus grand honneur. Sa façon d'agir et de concevoir son rôle met encore plus en relief les dangers du système américain, où quelques spéculateurs, embusqués dans un corps sans âme, peuvent, sous le voile de l'anonymat et sans responsabilité personnelle perpétrer les plus grands crimes internationaux. Bien qu'ayant la bouche baillonnée par la Constitution et les mains liées par la loi du tarif qui lui avait été rivée au poignet, M. Taft profita de son passage à Albany, près de la frontière du Canada, pour faire venir à lui le ministre des Finances du Canada, puisque la Constitution ne lui permettait pas de sortir de son pays.

Le 20 mars, l'hon. M. Fielding rencontra à Albany, le président Taft, et ces deux hommes réellement patriotes et désintéressés discutaient, en dehors des influences qui avaient jusque là empêché d'arriver à une solution raisonnable, les moyens d'éviter un conflit dont les deux pays mettraient forcément longtemps à se remettre.

C'est de cette conférence, à la suite de laquelle le président Taft envoya un chaleureux message à la nation canadienne, qu'est sortie la solution de cette épineuse question. C'est là qu'a été trouvé le joint.

M. Pepper qui assistait à l'entrevue est retourné à Washington avec de nouvelles instructions et le tour nécessaire a été donné à la loi pour sauvegarder la dignité des deux nations traitant d'égal à égal.

Le 26, l'hon. M. Fielding est retourné de nouveau à Washington et cette fois a signé l'accord définitif.

\* \* \*

Voici la partie essentielle de la lettre lue par l'hon. M. Fielding au début de la séance du 30 mars du Parlement du Canada.

La correspondance est datée de Washington, 29 mars 1910, et adressée à l'hon. P. G. Knox, secrétaire d'Etat, par l'hon. W. Fielding, qui, après les courtoisies obligatoires, dit :

Sans abandonner aucune des assertions que le Canada a maintenues durant toute notre discussion de la question, j'ai tenu compte des circonstances exceptionnelles et des raisons invoquées par le président à l'appui de sa demande.

Un conflit tarifaire entre les deux pays serait certainement de la plus haute gravité pour tous deux, entraînerait de grandes perturbations commerciales, causerait des pertes considérables pour les citoyens des deux pays, et entraînerait beaucoup de froissements, au moment où il est le plus désirable d'entretenir de bonnes relations.

Dans leur divergence les deux parties devraient, je crois, faire tout leur possible pour éviter un conflit.

J'ai constaté avec satisfaction que votre gouvernement n'est pas disposé à insister sur certaines prétentions qu'il avait soulevées au début, à l'égard de nos traités de commerce, prétentions qui, à notre point de vue, étaient absolument inadmissibles.

Ceci étant, je considère que notre gouvernement pourrait aller aussi loin que possible pour rencontrer les vues

du président et pour répondre aux bons sentiments avec lesquels il a traité ce sujet.

Au nom du gouvernement canadien, je conviens que nous allons immédiatement recommander au Parlement du Canada de modifier le tarif des douanes de façon à réduire les droits sur les articles convenus entre nous ; ces articles et les droits réduits étant les suivants :

<i>No du tarif canadien.</i>	<i>Tarif réduit.</i>
94 — Dattes, figes sèches, par 100 liv.,	55 cts.
98 — Pruneaux, prunes sèches, raisins secs, la livre,	2-3 cts.
109 — Amandes, noix, arachides, etc., la liv.,	2 cts.
112 — Noix de toute espèce, la livre,	2 cts.
180 — Photographies, chromos, plans, gravures, etc.,	22½ p.c.
228 — Savons, poudres à savon, etc.,	32½ p.c.
234 — Parfumerie et préparations non alcoolisées, etc.,	22½ p.c.
284 — Faïence, porcelaine, fonte émaillée, etc.,	27½ p.c.
318 — Verre à vitre, etc.,	12½ p.c.
366 — Mouvements de montre, etc.,	12½ p.c.
604 — Cuirs Dongola, peaux, etc.,	15 p.c.
634. — Plumes nat. et art., plantes de décoration, etc.,	27½ p.c.
711 — Tous les articles non énumérés dans cette clause comme soumis à d'autres droits, n'étant pas admis en franchise, ni prohibés,	12½ p.c.

Voilà les concessions faites par le Canada qui reçoit en échange la jouissance du tarif minimum des Etats-Unis ou plutôt qui évite l'imposition d'une surtaxe de 25 p. c.

Car il n'y avait pas d'alternative ! On avouera que le Canada s'en tire à bon compte et que le ministre des Finances l'hon. M. Fielding peut être, sans réticence, grandement félicité de son succès.

La lettre du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, écrite à la demande du président, pour accepter l'arrangement qui précède, contient une pressante invitation au gouvernement canadien de venir discuter avec le gouvernement des Etats-Unis toute la question des relations commerciales et examiner la possibilité d'arriver à une entente de réciprocité satisfaisante pour les deux pays.

C'est un gros problème à traiter et nous nous trompons fort, ou bien il coulera de l'eau sous le pont avant que l'on puisse s'entendre à cet égard !

La proposition nous paraît toute académique.

O. RIDEAU.

## L'EXPOSITION AUTOMOBILE

L'exposition d'automobiles de Montréal a été ouverte le 26 mars par Son Excellence Lord Grey, gouverneur général du Canada, et obtient un grand succès. A côté des automobiles de toutes formes et de tous prix, sont exposés quantité de canots automobiles qui attirent l'attention des nombreux visiteurs.

Mais le clou de l'exposition est, incontestablement, constitué par deux aéroplanes français, un Blériot et un Antoinette, qui sont le point de mire de toutes les curiosités. La vue de ces frères appareils évoque irrésistiblement le souvenir du triomphal exploit accompli par Blériot en traversant la Manche, le 25 juillet 1909.

Si cet hommage rendu au génie français nous cause une grande satisfaction, nous ne devons cependant pas perdre de vue les immenses progrès accomplis par l'industrie automobile tant au Canada qu'aux Etats-Unis. L'Amérique, quoique encore tributaire de la France pour les automobiles de luxe, construit elle-même la plupart des voitures dont elle a besoin, et il est à prévoir que ses importations de France décroîtront rapidement.

D'ailleurs, les industriels français ne se préoccupent pas autant qu'ils le devraient d'affirmer la supériorité de leur fabrication; c'est à peine si trois ou quatre maisons françaises sont représentées à l'exposition montréalaise.

Il est vrai que la qualité supplée à la quantité. Citons une magnifique automobile Darracq 60 H.P. à six cylindres qui laisse une puissante impression de force et de vitesse, une quinze chevaux, marque Charron, dont la luxueuse carrosserie éveille bien des convoitises chez les visiteuses, une jolie voiture Renault.

Ne manquons pas, non plus, de signaler le stand de la Franco-American Automobile Co. où trône le colossal Bibendum de la maison Michelin, dont les contorsions divertissent petits et grands. Egalement remarqué les jolis et solides moteurs de la maison Paul Lair, très entourés des amateurs de yachting.

Le monoplan Blériot ayant été acheté moyennant 18,000 francs par un Montréalais sous la condition d'un essai préalable, nous espérons assister à un ascension de cette fameuse machine volante, mais c'était une fausse joie.

En effet, l'aéroplane n'ayant pas acquitté de droits de douane à son entrée au Canada, ne peut pas servir à des expériences faites en ce pays, et c'est aux Etats-Unis que ces essais auront lieu.

Un aviateur américain, M. Storrs — le propriétaire du

Blériot — a donné le 31 mars, dans une salle contiguë à l'exposition, une très intéressante conférence sur les ballons dirigeables et l'aviation, agrémentée de nombreuses projections lumineuses représentant les plus célèbres aéroliers et aviateurs et leurs appareils.

L'exposition, qui laissera un souvenir durable dans l'esprit de ses visiteurs, s'est terminée le 2 avril; les exposants sont très satisfaits, car ils ont fait de fructueuses affaires. Jamais, disent-ils, les commandes n'avaient afflué en si grand nombre.

## Souscription en faveur des inondés de France.

Cette souscription est définitivement close; elle a produit environ 28,000 francs. M. H. V. Meredith, trésorier du Comité a envoyé à la Société de la Croix-Rouge, par l'intermédiaire du Consulat Général de France à Montréal une somme de rf. 9,784.50, dont 5,000 francs souscrits par la Banque de Montréal et le surplus provenant des fonds recueillis par notre Chambre. L'Union Nationale Française avait envoyé auparavant 18,000 francs.

Depuis la dernière liste que nous avons publiée, nous avons reçu :

De M. J. T. Armand . . . . .	\$10.00
De M. Rochereau de la Sablière . . . . .	10.00
De M. Octave Warnault . . . . .	2.00

La quatrième et dernière liste publiée par l'Union Nationale Française est la suivante :

Honorable L. Béique, sénateur . . . . .	\$100.00
Vicomte de la Fonchais . . . . .	20.00
Paul Blenert . . . . .	5.00
Honorable C. C. Dessaulles, sénateur . . . . .	5.00
E. Bernadet . . . . .	5.00
Arthur Léger . . . . .	5.00
A. Macheras . . . . .	5.00
J. de la Broquerie Taché . . . . .	2.00
Dr Lasnier . . . . .	2.00
T. T. Valiquette . . . . .	1.00
E. Laurence . . . . .	1.00
L. Baulu . . . . .	1.00
T. Dollé . . . . .	1.00
Madame Halty . . . . .	1.00
Eugène Lasalle . . . . .	1.00

Total de la liste . . . . . \$155.00

### NOUS REPRESENTONS AU CANADA LES MAISONS SUIVANTES :

B. Léon Croizet, St-Même, Près Cognac, France, Cognac.  
 Pierre Ponnelle, Beaune, France, Bourgogne.  
 R. de Vesud Reims, France, Champagne.  
 J. Prom & Cie., Bordeaux, France, Clarets et Sauternes.  
 Jos. Schlitz Brewing Company, Milwaukee, Wisconsin. Lager Schlitz.  
 Dunipe & Co Séville, Espagne, Olives.

P. Lambert, Marseille, France, Rhum St-James.  
 R. Thorne & Sons Ltd, Londres, Angleterre, Whisky Ecossais.  
 Jewsbury & Brown, Manchester, Angleterre, Ginger Ale & Soda.  
 Cie d'Exploitation des Sources Andreau, Route de Cusset, Vichy, France, Eau de Vichy.  
 White Rock Mineral Spring Co. Waukesha, Wisconsin, Eau Minérale.

Manuel Pico, Puerto de Santa Maria, Espagne Sherry.  
 Companhia Vinicola Portueza, Oporto, Portugal, Vin d'Oporto.  
 Ed. Saarbach & Co., Mayence, Allemagne, Vin du Rhin & de Moselle.  
 Dalmau Hermanos, Tarragone, Espagne, Vin de Messe et Sherry.

Nous sommes disposés à entrer en correspondance avec des Maisons Etrangères de premier ordre qui désireraient créer une agence au Canada.

F. X. ST-CHARLES & CIE Limitée, Montréal, Canada.

## Les Centres Français et l'Influence Française au Canada (1)

### PRINCIPAUX CENTRES FRANÇAIS DANS LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN.

	LOCALITES	SITUATION	CHIFFRE DE LA COLONIE FRANÇAISE	LIEUX D'ORIGINE DES COLONS	OCCUPATION DES COLONS
SASKATCHEWAN DU SUD	<i>Wanchope</i>	à l'extrémité Est de la Saskatchewan du Sud, sur le "Canadien Pacifique".	240 âmes. Moyenne annuelle des nouveaux colons : 30. — A l'automne nombreuse population flottante de français venant de Winnipeg pour les moissons.	du Pas de Calais, Nord, Charente Inférieure, Lyon et environs = Bretons des Côtes du Nord, Morbihan, Ille et Vilaine. = Belgique.	Culture du blé, des céréales, des légumes.
	<i>Forget</i> (centre d'une région toute française)	à l'Ouest de Wanchope, sur le "Canadien Pacifique".	60 âmes. — Moyenne annuelle des nouveaux colons : 10, qui vont s'installer au S. O., tous les homesteads autour de Forget étant occupés. — nombreuse population flottante de français venant, à l'automne, de Winnipeg et de St-Boniface.	Isère, Vaucluse, Bretagne. = Belgique.	Culture du blé principalement ; culture mixte.
	<i>Gravelbourg</i>	à l'Ouest de Régina, 72 kilomètres S. O. de Moosejaw.	5 familles installées et plusieurs nouveaux colons qui attendent leur famille de France.	Bretagne	Culture du blé.
<p>D'autres colonies françaises groupées aux environs de Forget, qui est un véritable centre, sont :</p> <p><i>Ossa</i>, à 24 kilomètres S. de Forget : 42 âmes ; — <i>Estevan</i>, 40 kilomètres S. d'Ossa, sur le "Canadien Pacifique" : 57 âmes ; — <i>Weyburn</i>, 64 kilomètres O. de Forget : 36 âmes. =</p> <p><i>Willowbunch</i>, au S. de Gravelbourg, près de la frontière des Etats-Unis, centre d'une région fort riche où l'immigration française est forte, appelé à un développement considérable, lorsque l'embranchement du chemin de fer dans cette direction sera terminé.</p> <p><i>Notre-Dame d'Auvergne</i>, à 48 kilomètres de Swift Current, colonie naissante autour de laquelle se produit un important mouvement.</p>					
SASKATCHEWAN DU CENTRE	<i>Prince-Albert</i> (siège d'un Evêché occupé par un Français ; véritable centre du développement de l'influence française dans la Province.)	au centre de la Province sur le "Canadien Pacifique", le "Canadien Nord" et la Rivière Saskatchewan, navigable.	nombreuses familles à Prince Albert même — plus, 350 colons établis depuis 3 ans dans l'arrondissement.	Paris ; Seine et Oise ; Tarn.	Culture ; élevage ; industrie laitière.
	<i>Edouardville</i>	6 milles de Prince-Albert.	exclusivement français : 30 familles.	Bretagne, Provence.	Culture ; élevage ; industrie laitière.
	<i>Duck Lake</i>	Sud-Ouest de Prince-Albert, sur le "Canadien Pacifique".	Dans un rayon de 130 kilomètres autour de Duck Lake, se trouve une population d'environ 2,000 français.	Loire Inférieure ; Sarthe ; Mayenne Morbihan ; Dauphiné ; Jura ; Nord de la France.	Culture ; élevage ; industrie laitière.
<p>Un grand nombre de colonies françaises importantes s'étendent, en demi cercle, au Sud de Prince-Albert ; ce sont, de l'Ouest à l'Est : <i>St-Albert de Marcelin</i> ; <i>Aldina</i> ; <i>Carlton</i> ; <i>Batoche</i> ; <i>Domrémy</i> ; <i>St-Louis</i> ; <i>St-Julien</i> ; <i>Howell</i> ; <i>Vonda</i> ; <i>Lac Bassin</i> ; <i>Bonne Madone</i> ; <i>Lac L'Inore-St-Brieux</i> ; <i>Kermaria</i> ; <i>Lac Poule d'eau</i> ; <i>Melfort</i> ; <i>Star City</i> ; enfin, tout à fait au Sud, <i>Saskatoon</i>, sur le "Canadien Pacifique". — La plupart des colons de ces localités viennent du Jura et de Bretagne.</p>					

(1) Voir les BULLETINS des mois de Décembre 1909, Janvier et Mars 1910.

La *Saskatchewan du centre* est une région de prairies légèrement ondulées, semées çà et là de bouquets de peupliers, et coupées de bandes de forêts de pins et de sapins, propre tout à la fois à la culture du blé et à l'élevage, surtout du mouton. Elle est arrosée par les branches nord et sud de l'immense rivière Saskatchewan, navigable sur tout son parcours et jouant un rôle important dans le transport des marchandises.

Cette partie de la province jouit d'une température estivale remarquablement constante, avec une moyenne de 15° 3 centigrade et des nuits fraîches, conditions favorables à l'industrie laitière. Le printemps commence vers le début d'avril; les semailles se terminent en mai; la moisson commence vers la deuxième quinzaine d'août. Durant l'hiver on fait du bois, on vend les récoltes, on soigne les bestiaux, qui doivent être mis à l'abri durant 3 à 4 mois, sauf les chevaux qui peuvent hiverner dehors. La chute de pluie (environ 75 p.c. de la chute totale) se produit au bon moment pendant la saison de la croissance des récoltes.

Bien souvent des fermiers, avec le produit d'une seule récolte, sont rentrés dans leur mise de fonds. Le rendement normal à l'acre est de: 30 boisseaux pour le blé, 60 boisseaux pour l'avoine, et, jusqu'ici, la récolte n'a jamais manqué. Chaque année on fait d'importantes exportations de bestiaux, l'élevage réussissant à merveille. La richesse en herbe, l'abondance d'eau limpide, la fraîcheur des nuits, favorisent l'industrie laitière dont les produits obtiennent des prix rémunérateurs, la consommation domestique ayant toujours été et étant actuellement considérable. Les bois de pins et sapins, les gisements de charbon s'étendant à découvert pendant plusieurs milles, assurent un ample approvisionnement de matériel de construction et de combustible à bon marché.

Depuis le commencement de ce siècle, les progrès de la colonisation ont été remarquables en Saskatchewan; le rapide développement des voies ferrées en a été la cause principale. Quoique un nombre considérable de concessions soient déjà prises et occupées dans la Saskatchewan du sud et dans celle du centre, il y a encore d'innombrables quantités de "*homesteads*" mis gratuitement par le gouvernement à la disposition des colons qui le demandent. Dans le sud-ouest de la province notamment, il y a environ 20.000.000 d'acres (8.000.000 d'hectares) à concéder.

Le "*Homestead*" a 160 acres (64 hectares, 74 ares, 72 centiares), et le colon a, pour tous frais, à payer une taxe d'enregistrement de 10 dollars (un peu plus de 50 francs). D'autres terrains attenants aux *homesteads* peuvent être acquis à des prix variant de 7 à 50 dollars l'acre, suivant leur emplacement, les travaux qui y ont été faits, leur proximité du chemin de fer ou des centres urbains. Enfin d'autres vastes terres, d'excellente qualité, achetées par diverses compagnies foncières ou de chemins de fer, comme le "*Pacifique Canadien*" et le "*Canadien Nord*", peuvent être acquises à raison de 7 à 12 dollars (un peu plus de 35 à 60 francs) l'acre, suivant la localité.

Nous n'ajoutons qu'un mot sur la *Saskatchewan du nord*. Cette partie n'est pas encore ouverte à la colonisation, à cause de son éloignement de toute voie ferrée. Sa

superficie est de 70.000.000 d'acres, couverte de forêts et de lacs.

**Alberta.** — L'Alberta est une province créée en 1905, en même temps que la province de Saskatchewan, et formée de l'ancien district d'Alberta et d'une partie de l'ancien district d'Athabasca. Elle a une superficie de 656,410 kilomètres carrés, soit près de 162,000,000 d'acres (environ 64,000,000 d'hectares). Sa population est d'environ 250,000 habitants. On peut la diviser en trois régions: l'Alberta du Sud, du Centre et du Nord.

*L'Alberta du Sud* s'étend de la frontière des Etats-Unis jusqu'à une soixantaine de kilomètres au nord de Calgary, sur une longueur de 322 kilomètres, comprenant le bassin de la rivière Saskatchewan du Sud. C'est un pays, d'une altitude variant de 300 à 1,500 mètres, couvert de prairies, coupé de très peu de forêts, région par excellence des "*Ranches*", — ces Ranches ont de 1,000 à 20,000 acres et plus, — faisant suite à ceux de la Saskatchewan du sud-ouest. L'on y admire de magnifiques troupeaux paissant dehors toute l'année; pourtant, à fur et à mesure que se font les travaux d'irrigation, — il existe actuellement environ 500 kilomètres de fossés ou canaux d'irrigation, — on voit surgir des fermes entourées de superbes champs de céréales, de légumes, notamment de betteraves, et de fourrages, en particulier d'alfalfa. L'élevage des chevaux est des plus profitables dans ce pays où il n'est pas besoin de grains pour leur nourriture.

*L'Alberta du Centre* commence un peu au nord de Calgary pour s'étendre sur une longueur de 325 kilomètres environ jusqu'à la ligne de hauteur qui, au nord d'Edmonton, la capitale de la province, sépare les bassins des rivières Athabasca et Saskatchewan du Nord. Elle a la même altitude moyenne que l'Alberta du Sud, de 600 à 1,500 mètres, et comprend le bassin de la rivière Saskatchewan du Nord. C'est un vaste pays se composant de prairies semées de bouquets d'arbres et coupées, çà et là, par de larges bandes de forêts où dominent le peuplier et le sapin. Cette région est merveilleusement adaptée à la culture mixte, à l'industrie laitière et à celle de la basse-cour.

L'Alberta du Nord a, dans sa partie méridionale, la même altitude que les Alberta du nord et du centre, mais cette altitude va en décroissant vers le nord jusqu'à 300 mètres. Elle comprend les bassins des rivières Athabasca et de la Paix. Région de forêts coupées de quelques clairières et même de prairies en quelques endroits, elle n'a été jusqu'à présent que peu colonisée à cause du manque de voies ferrées; mais, au dire des colons qui y sont établis, elle est, par son climat et la qualité de son sol, aussi favorable que les régions du centre et du sud à la culture et à l'élevage.

Il est difficile de trouver un climat plus sain et plus agréable que celui de l'Alberta: Il développe d'une façon étonnante la force et la santé des enfants, et l'on dit qu'il n'en existe pas pour eux de meilleur dans toute l'Amérique. Il en est de même pour les adultes qui souffrent de maladies de la poitrine ou de la gorge, d'asthme, de rhumatismes, etc. L'été est assez chaud pour permettre le

développement vigoureux des céréales, légumes et petits fruits ; il n'a pas cette chaleur accablante qui caractérise les parties les plus occidentales de l'Amérique du Nord et les régions de basse altitude, tempéré qu'il est par les brises rafraîchissantes qui arrivent de l'ouest après avoir passé sur les glaciers et les neiges des Montagnes Rocheuses. Dans le bassin de la rivière "la Paix", l'altitude moindre contrebalance la différence de latitude, de sorte que les étés y sont aussi chauds que dans les vallées des rivières Saskatchewan. L'hiver, le froid est plus sec et n'offre pas les désagréments communs aux régions basses ; il est, de plus, modéré, — surtout dans la partie méridionale, — par les vents "Chinooks" dont nous avons déjà parlé, et qui font monter le thermomètre, pendant plusieurs jours de suite, à une température presque estivale ; ils balayent la neige et, dans les ranches, on compte sur ces vents pour garder à découvert les pâturages naturels qui alimentent les immenses troupeaux de bétail et de chevaux. La pluie tombe en quantité suffisante pour les besoins de l'agriculture, sauf dans l'Alberta du Sud ; mais l'irrigation, pratiquée sur une vaste échelle, vient remédier

à cet inconvénient. La chute de neige est beaucoup moins importante que dans les provinces de l'Est Canadien.

L'Alberta du Sud et du Centre sont déjà fort bien desservis par le "Canadien Pacifique" qui franchit les Montagnes Rocheuses en deux endroits (entre autres par le "Transcontinental" d'Halifax à Vancouver) ; puis par le "Canadien Nord" ; et enfin, bientôt, par le 2<sup>me</sup> Transcontinental "Grand Tronc Pacifique" — Edmonton Calgary, MacLeod sont des centres importants de voies ferrées.

Toute la province est bien pourvue de bois de chauffage, sauf une partie assez importante de l'Alberta du sud. Mais, par contre, la province toute entière, et notamment le sud, semble recouvrir une couche de houille de première qualité. Au fur et à mesure que la colonisation s'étend, on en découvre de nouveaux gisements, de telle sorte que l'on peut dire que cet énorme bassin houiller assure à la population, non seulement de l'Alberta mais des autres provinces centrales, une abondance indéfinie de combustible.

Le tableau suivant fera connaître d'une façon générale le mouvement de la colonisation française dans la Province d'Alberta :

### PRINCIPAUX CENTRES FRANÇAIS DANS LA PROVINCE D'ALBERTA.

LOCALITÉS	SITUATION	CHIFFRE DE LA COLONIE FRANÇAISE	LIEUX d'ORIGINE DES COLONS	OCCUPATION DES COLONS
<i>High River</i>	sur la ligne du "Canadien Pacifique" MacLeod-Edmonton.	environ 100 âmes.	Paris. — Savoie. — Bretagne.	Culture mixte. — Elevage. — Aux affaires dans la ville.
<i>Calgary</i>	à l'intersection de 2 lignes importantes du "Canadien Pacifique" : le Transcontinental et la ligne MacLeod-Edmonton.	nombreux français.	Finistère. — Morbihan. — Ile et Vilaine. — Côtes du Nord. — Loire Inférieure. — Charente Inférieure.	Employés dans les affaires et les administrations.
<i>Innisfail</i>	sur le "Canadien Pacifique" : MacLeod-Edmonton.	environ 70 âmes.	Nord. — Pas de Calais.	Industrie laitière. — Culture.
<i>Red Deer</i>	sur le "Canadien Pacifique" : MacLeod-Edmonton.	centre d'une région française comptant environ 350 âmes. — Moyenne annuelle des nouveaux colons : 30.	Nord. — Normandie. — Bretagne. — Mayenne. — Lyon. — Vendée.	Elevage. — Culture mixte. — Industrie laitière.
<i>Edmonton</i>	Capitale de la Province. Centre important sur le "Canadien Pacifique", le "Canadien Nord", le "Grand Tronc Pacifique" et la rivière Saskatchewan du Nord.	environ 150 âmes.	Bretagne. — Normandie. — Maine. — Pays Basque. — Belgique.	Aux affaires et dans les administrations.
<i>Saint-Albert</i>	au N.-O. et près d'Edmonton, sur le "Canadien Nord".	centre d'une région colonisée, surtout au nord, exclusivement par des français.	Bretagne. — Mayenne. — etc.	Culture mixte.
<i>Végreville</i>	à l'Est d'Edmonton sur le "Canadien Nord".	150 familles exclusivement de langue française.	Bretagne. — Jura. — environs de Lyon.	Culture mixte.

D'autres centres français importants sont : 1<sup>o</sup>) dans le district de Red Deer, *Trochu-Vallée, Carstairs, Old, Crossfield, Stettler, N.-D. de Savoie, Wetaskiwin, Sylvan Lake.* — 2<sup>o</sup>) dans le district de Végreville, *Brosseau, Saint-Paul des Métis, Saint-Vincent.*

La province a un admirable réseau de cours d'eau. On y trouve, de plus, des sources vives toute l'année sur certains points élevés des prairies, sur les flancs des collines, et l'eau la plus limpide peut être obtenue à une profondeur de 4m. 50 à 9 mètres.

Si l'on déduit de la superficie totale de l'Alberta, la superficie des lacs, des terrains boisés et des terres de qualité inférieure, on peut estimer à 30,000,000 d'hectares, l'aire des terres agricoles de premier ordre, ce qui pourrait constituer 500,000 "homesteads" de 160 acres offerts gratuitement. Le colon qui n'aurait pas de bois sur son homestead, obtiendra du Gouvernement, moyennant la somme de 25 sous, un permis l'autorisant à couper : 3,000 pieds de bois de construction, 400 poutres pour les toits, 500 pieux de clôture et 500 traverses de clôture ; il sera ainsi en état d'élever ses constructions. Le même règlement, disons-le ici, pour être complet, existe pour les provinces de Saskatchewan et de Manitoba. En réalité, toute la région située à l'est et à l'ouest du chemin de fer central du Canadien Pacifique "Calgary-Edmonton", est entré dans une période de développement qui dépassera sûrement en importance tout ce qui a pu se produire de similaire à une époque quelconque de la colonisation dans l'ouest de l'Amérique du Nord.

**V. La Colombie Britannique.** — Nous arrivons à la dernière province de l'Ouest Canadien, dont nous la séparons pourtant, parce que, outre qu'elle possède des caractères très particuliers, la colonisation française ne s'est pas encore portée vers cet admirable pays, si intéressant sous tous rapports.

Cette province, dans laquelle est comprise la grande île de Vancouver, est la plus vaste des provinces canadiennes. Sa superficie est de 100,000,000 d'hectares, dont 4 millions sont labourables et 23 millions peuvent être utilisés pour l'élevage du bétail ou la culture des fruits. Sa population est d'environ 200,000 habitants, dont 25,000 Indiens et 15,000 Chinois ; le reste est presque exclusivement d'origine britannique.

C'est un pays admirablement beau et riant, constitué : (1°) dans sa moitié méridionale, par un immense plateau de 600 à 1,500 mètres de hauteur, parsemé de lacs et de rivières et flanqué de massifs montagneux très élevés et couverts de forêts, à travers lesquelles les rivières se sont creusé des gorges aux parois verticales. Les vallées de l'intérieur sont couvertes de pâturages, d'arbres fruitiers, offrant beaucoup d'attraits comme lieux de résidence. Dans l'extrême sud de cette région l'industrie minière est des plus prospères. (2°) dans sa moitié septentrionale, par deux hauts plateaux de même altitude que le précédent, séparés par la chaîne des Montagnes Rocheuses et entièrement couverts de forêts splendides. (3°) Enfin, une région côtière et insulaire, d'une altitude moyenne de 600 à 1,500 mètres, dans sa partie méridionale ; de 300 à 600 mètres, dans sa partie septentrionale, est des plus caractéristique avec ses côtes abruptes, découpées d'innombrables fjords semblables à ceux de Norvège, et qui en font, à coup sûr, une des contrées les plus pittoresques du globe.

D'une façon très générale le climat de la Colombie Bri-

tannique est un des plus salubres du monde, à cause de la pureté de son air, de l'absence de fièvres paludéennes ainsi que des chaleurs et des froids excessifs. Il présente toutes les caractéristiques du climat des contrées européennes situées dans la plus belle partie de la zone tempérée. Sa température moyenne d'été est de 16° centigrades et celle d'hiver d'à peine 0° centigrade.

Les ressources de la province forment un ensemble des plus complets et des plus extraordinaires qui se puissent voir. Ses richesses minérales, sur toute sa superficie, sont immenses : or, argent, plomb, cuivre, fer, houille, etc. ; leur exploitation est actuellement limitée à l'extrême sud de la province. Ses forêts sont, dit-on, les plus riches du globe en bois de construction de premier ordre ; elles s'étendent sur une longueur de 1,240 kilomètres et une largeur variant de 320 à 400 kilomètres. Le climat doux de la Colombie a favorisé la croissance de plusieurs essences d'arbres qui atteignent des dimensions prodigieuses, entre autres le "pin Douglas" et le "cèdre de Colombie". — Ses pêcheries donnent un produit qui atteint annuellement une valeur de 50,000,000 de francs et pourrait sûrement atteindre le double. Le saumon de la Colombie, en particulier, est remarquable par son fumet, sa dimension, sa quantité étonnante. — Son agriculture, jusqu'à ses dernières années regardée comme tout à fait secondaire, commence à prendre son essor. Entre la frontière sud et le 54e degré de latitude nord, c'est-à-dire dans toute la moitié méridionale de la province, le sol peut produire d'une façon illimitée. Jusqu'à 750 mètres, altitude à laquelle l'irrigation est encore possible, on peut cultiver tous les légumes, toutes les plantes ordinaires. Au delà, jusqu'à 1,000 mètres d'altitude, on peut faire de l'élevage.

Dans la partie sud de cette dernière région, le blé, l'orge, l'avoine, tous les légumes, le tabac, le houblon, la betterave à sucre, etc., donnent des récoltes excellentes. Les fruits les plus délicats : pêches, abricots, raisins, poussent en abondance extrême et sont supérieurs, comme qualité, à ceux de toutes les autres régions de l'Amérique. Au bout de 5 années, le cultivateur de fruits peut compter sur un revenu net de 1,250 à 1,875 francs par hectare, tous frais de culture déduits. Le marché intérieur pour les fruits est magnifique, et les demandes illimitées des provinces du centre assurent toujours de bons prix aux producteurs. Dans les nombreuses vallées de la chaîne qui borde la côte, abritées qu'elles sont des vents du nord et recevant, avec les brises chaudes du Pacifique, les rayons du soleil concentrés sur les côtes avec une intensité tropicale, les vergers et les vignobles donnent, sur les hauteurs, des récoltes vraiment surprenantes.

Dans la partie nord de cette même région, les terres sont également très favorables à la culture des céréales, des légumes et des fruits robustes, comme la pomme, qui réussit jusqu'au 54e degré de latitude nord. Les hauts plateaux peuvent fournir des pâturages à d'innombrables troupeaux de bœufs, moutons, chevaux. Aussi l'élevage se pratique-t-il en grand, avec tendance à avoir des troupeaux moins nombreux et des bêtes plus belles.

Dans toute la province l'élevage de la volaille est des plus profitables : le marché, même intérieur, n'en est ja-

mais assez approvisionné, et les prix y sont élevés toute l'année. Les districts de la côte conviennent spécialement aux poulets, oies, canards; les hautes terres et les régions sèches aux dindons.

Ajoutons enfin que, dans la moitié septentrionale de la Colombie, encore entièrement vierge, on trouve, dans la vallée de la rivière La Paix, un climat aussi doux que dans les régions plus élevées, situées plus au sud. La terre peut y être labourée depuis le milieu d'avril jusqu'à la première semaine de novembre. L'hiver et l'automne y sont plus courts qu'au Manitoba.

La somme des ressources immenses qu'offre la Colombie Britannique permet donc de formuler l'opinion qu'à tous égards il serait désirable de voir nos concitoyens se porter de ce côté, pour y commencer un noyau d'immigration française autour duquel, nous en avons la conviction, se développeraient très vite d'importantes et prospères colonies.

VI. **Conclusion.** — Nous avons présenté, dans cette étude, une analyse malheureusement trop succincte des différentes régions canadiennes. Embrassons maintenant d'un seul coup d'œil le Canada tout entier, nous nous rendrons compte: que son avenir est, pour ainsi dire, sans limites, car il offre à toutes les activités, à tous les goûts, à toutes les connaissances pratiques, une variété infinie de richesses; — que cet avenir est assuré, car le Canada deviendra la réserve dans laquelle les autres nations puiseront, et puisent déjà, ce qui leur manque; — que cet avenir réalisera avec une rapidité extrême les espérances qu'on en peut attendre, car le Canada est un pays jeune dont le prodigieux développement commence à attirer les regards de tout l'univers; — que cet avenir enfin appartiendra aux premières bonnes volontés. Puis, si nous nous plaçons au point de vue national, nous nous rappellerons ces glorieuses époques de notre histoire où la France avait su se créer dans la "Nouvelle-France" la plus belle des colonies, et chacun concevra le désir de la voir reprendre, non pas certes politiquement, mais économiquement, la place qu'elle y occupait jadis. Ce ne sont plus, en effet, des ennemis qui sont maîtres de ce pays si riche, près de 17 fois grand comme la France et ne renfermant pourtant que deux fois la population de Paris, mais bien des amis solides et sincères qui, possédant un empire colonial si vaste qu'ils ne pourront jamais suffire à l'exploiter et à le peupler, invitent tous les peuples — et le nôtre en particulier, — à venir mettre en valeur sa partie la plus belle, en y choisissant la place qu'il leur plaira d'occuper.

Déjà des centres français, importants et prospères, — nous l'avons vu, — parsèment le pays de l'est à l'ouest, faisant, autour d'eux, rayonner la civilisation et naître l'amour de la France, et cela de la façon la plus stable et la plus sûre, puisque nos compatriotes se sont emparés du sol; un grand mouvement s'est produit, ces dernières années, qui a donné des résultats heureux et dont il est sage de tenir compte: il serait opportun de l'encourager et de le développer, car, comme nous le disions au début de cette étude, de tous les pays du monde, c'est probablement le

Canada qui présente l'ensemble le plus complet de circonstances pouvant favoriser le développement rapide et profitable de l'influence française.

VEDETTE.

## Les Industries de l'Electricité au Canada.

Sous le titre ci-dessus, l'un des membres adhérents de notre Chambre, M. Julien Dalemont, ingénieur-électricien, a publié à la fin de 1909 une très intéressante brochure.

L'abondance des matières nous a, jusqu'ici, empêché de présenter ce travail à nos lecteurs, nous en donnons aujourd'hui un extrait substantiel.

### III. — LES USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES.

Ce qui frappe dès l'abord, si l'on examine une carte du Canada c'est l'abondance de l'eau. Sans parler de ce fleuve incomparable sur lequel les transatlantiques peuvent, pendant deux jours, s'avancer dans l'intérieur des terres jusqu'au port de la métropole, tout cet immense territoire est sillonné de cours d'eau, fleuves et lacs, dont les rapides et les chutes constituent une réserve énorme d'énergie hydraulique.

Si nous rappelons ici les noms des grandes chutes canadiennes, Niagara, Shawinigan, Montmorency, nous aurons déjà marqué l'importance de la question des "pouvoirs d'eau" dans ce pays.

Le mot "importance" doit être pris ici, du moins pour le moment, beaucoup plus dans le sens de *grandeur* que dans le sens de *valeur*. Car si les réserves d'énergie hydraulique sont considérables, leur valeur d'utilité est peut-être amoindrie par leur quantité, et les conditions dans lesquelles les chutes se présentent. Il semble qu'on l'ignore souvent. Dans la province de Québec et d'Ontario, les Canadiens voient dans leurs "millions de pouvoirs" une richesse nationale immense et inépuisable.

Et cependant, des considérations nombreuses peuvent établir aisément combien sont exagérées ces opinions, souvent incompétentes, et c'est leur excuse.

Sans assimiler le Canada à une marche du pôle, on doit constater cependant que l'hiver y est assez rigoureux, et le froid assez persistant pour geler, non seulement les petits cours d'eau, mais la grande artère fluviale qu'est le Saint-Laurent. Le baromètre et le thermomètre ont en général pendant l'hiver, et même pendant presque toute l'année, des oscillations fort régulières et continues. Mais les fréquents adoucissements de la température hivernale ne sont pas suffisants pour entamer les épaisses couches de glace que forment les "pointes" de froid, et surtout la persistance d'une moyenne de température très basse.

J. DALEMONT.

(à suivre).

## NOUVELLES ET INFORMATIONS

Une bonne nouvelle nous arrive. La troupe d'opéra français de la Nouvelle-Orléans viendra à Montréal dans le milieu d'avril pour y donner deux semaines de représentations. Réjouissons-nous, car les échos qui nous parviennent de la Nouvelle-Orléans sont éminemment flatteurs pour ces artistes. La troupe est complète avec chœurs, corps de ballet et orchestre ; elle forme, nous dit-on, un ensemble parfaitement homogène.

M. N. Pérodeau, notaire et conseiller législatif, vient d'être appelé à faire partie du Cabinet Provincial, comme ministre sans portefeuille. Il méritait la marque de confiance que lui donne le Gouvernement de Québec et il se rendra digne de cet honneur dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions. Toutes nos félicitations au nouveau ministre.

La Compagnie Montréalaise de taxi-autos est définitivement constituée et doit commencer ses opérations en mai prochain. Elle a commandé en France vingt-cinq voitures, dont une partie lui sera livrée ce printemps. Longtemps on avait craint que les automobiles ne pussent circuler l'hiver dans nos rues couvertes de neige, mais les expériences faites l'hiver dernier à Montréal, absolument concluantes, ont donné un éclatant démenti à ces craintes.

M. Emile Dulieux, professeur à l'école polytechnique de Montréal, l'un de nos compatriotes et membre actif de notre Chambre, vient d'être nommé représentant officiel du Canada à l'exposition de Bruxelles pour les mines de métallurgie.

M. Dulieux s'embarquera pour Bruxelles vers la deuxième semaine de mai et sera de retour vers la fin de septembre.

M. Camille Perrin, fils de M. Valérien Perrin, directeur de la maison Perrin frères, de Grenoble, a passé à Montréal ces jours derniers. Il se rend aux Etats-Unis pour observer et étudier les méthodes commerciales américaines.



### *Avez-vous songé*

Qu'en matière d'annonce ce n'est pas tant la *quantité* que la *qualité* des lecteurs qui fait le succès : : :

### LE CANADA

est lu par la meilleure classe de la population, celle qui apprécie et qui achète la bonne marchandise : : :

Annoncez dans *Le Canada* et vous aurez toujours de bons résultats.



# Valeurs Canadiennes

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,

(Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien)

35, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

*Achat et vente de Valeurs Canadiennes.*

*Placements sur Hypothèque.*

*Encaissements et Recouvrements, Avances sur titres canadiens, Organisation de sociétés ou de syndicats au Canada. Garde de titres.*

*Renseignements gratuits sur toutes les valeurs canadiennes*

# INDUCEMENTS OFFERED

By the "Chambre de Commerce Française" of Montreal to its  
Affiliated Members

Established in the industrial and commercial Metropolis of Canada, the "Chambre de Commerce Française" of Montreal is in a position to offer its associate members the following advantages :

It furnishes impartial and gratuitous information concerning the affairs of the various provinces of France, their financial institutions, the commercial houses there established, and the kind of business transacted.

It keeps them posted on any change in tariff duties which may be made from time to time, and furnishes on request, such informations which they may need, concerning the application of customs-house laws and regulations.

It furnishes information on the means of transportation, both between various part of the country and to foreign points and the rates of same.

It puts them in communication with reliable French agents, who are in a position to advantageously represent them on the French market.

It furnishes gratuitously special information concerning the reliability and solvency of houses or agents with whom they may desire to open business relations.

It is willing to act as arbiter in the settlement of questions which would otherwise require litigation, thus sparing its members the necessity of taking legal steps always expensive and difficult to undertake in a foreign country.

It puts Canadian exporting houses in communication with French importers and vice versa.

It sends free of charge, its monthly Bulletin, which keeps its readers in touch with all important events taking place in the French business world.

In this Bulletin appear the names and addresses of members, which in itself constitutes an excellent advertisement

In order to make their goods known on the French market, it will publish free of charge in three numbers of this Bulletin an advertisement of one eighth of a page.

A large number of this Bulletin being circulated in France, this publicity will give the best of results.

Finally, by special arrangement with the "French Government Commercial Report" and with a large number of papers in France, it is able to publish simultaneously in all the French commercial centres, the requests which it receives for trade representation agencies.

The above are a few of the numerous inducements offered by the "Chambre de Commerce" to merchants who become associate members of the same.

What does it ask in return for these services whose value will be readily appreciated ?

A small membership fee of at least \$5.00, but the exact amount of which will be left to the discretion of each subscriber.

This is all it asks for the sole purpose of being able to continue to help the Canadian exporters to establish profitable connection in France, and thus open new markets for the Canadian products.

## LIGNE "ALLAN"

SERVICE DIRECT \* \* \*  
LE HAVRE-MONTREAL

SERVICE POSTAL VIA LIVERPOOL  
TOUTES LES SEMAINES

Fret à prix réduits

Passage en 2<sup>ème</sup> classe  
à partir de fr. 225

## PITT & SCOTT

AGENTS A PARIS

47, rue Cambon

## RENSEIGNEZ-VOUS Sur le Canada

POUR DEUX FRANCS \*

Notre Almanach des journaux du Canada est un volume 8vo, de 304 pages, relié, et vendu à \$3.00 (15 francs).

Outre des informations complètes sur toutes les publications du Canada, ce livre contient de nombreuses cartes géographiques, les noms des principaux manufacturiers, la population de toutes les provinces, villes, etc., etc.

Pour annoncer notre maison nous enverrons cette publication franc-de-port sur réception de deux francs (timbres ou mandat-poste).

Le nombre est limité. — écrivez de suite.

Agence de Publicité DESBARATS,  
42, CARRÉ VICTORIA,  
MONTREAL, CANADA.

## ALLAN LINE

Service direct :

\* Havre-Montréal \*

Et VICE VERSA

Forfaits établis et connaissements directs délivrés au départ de NANTES pour le Canada et les principales villes des États-Unis.

## A. DEMOUY

Agent à NANTES

51, Quai de la Fosse.

# BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé	=	\$4,000,000.00
Capital payé	-	2,500,000.00
Fonds de réserve	-	2,300,000.00

## DIRECTEURS:

F.-X. ST-CHARLES, Ecr, Président

ROBT. BICKERDIKE, Ecr, M. P., Vice-Président

Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, Ecr, A. TURCOTTE, Ecr,

E. H. LEMAY, Ecr, J. M. WILSON, Ecr,

M. J. A. PENDERGAST, Gérant-Général.

F. G. LEDUC, Gérant.

O. E. DORAIS, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL. 14 BUREAUX DE QUARTIER.

21 Succursales au Canada

Parmi lesquelles : Edmonton (Alberta), St-Boniface, Winnipeg (Manitoba)

## PRINCIPAUX CORRESPONDANTS :

Crédit Lyonnais, Paris, Lyon, Londres, Bruxelles. — Comptoir National d'Escompte de Paris, Paris, Londres, Bruxelles.  
— Crédit Industriel et Commercial, Paris, Londres, — Société Générale, Paris & Succursales. — Banque de Paris & des Pays Bas, Paris — Anglo Foreign Banking Co. Londres. — Banca Commerciale Italiana, Rome, Gènes. — Banco di Napoli, Naples. — Banco di Torino, Turin. — Banque Commerciale, Bale. — Deutsche Bank, Berlin. — Commerz-und-Disconto Bank, Hambourg. — Banque Impériale et Royale des Pays Autrichiens, Vienne. — Boehmische Union Bank, Prague. — Banque de Rotterdam, Rotterdam. — Incasso Bank, Amsterdam. — Merchants National Bank, New-York. — National City Bank, New-York. — First National Bank, Boston. — Philadelphia National Bank, Philadelphia.

Emet des lettres de crédit circulaires et mandats pour voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.